

A.V.I.

Société par actions simplifiée Au capital de 20 000 euros
Siège social : 347 Chemin du Partégal - Résidence Les Oliviers - Bâtiment D1
83210 LA FARLEDE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 janvier 2023.

Les associés de la société SAS AVI au capital de 20.000€ se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation qui leur a été adressée individuellement, remise en main propre, par le Gérant Milonnet Pascal, le 15/01/2023, à la Farlède,

L'assemblée est présidée par Milonnet Pascal en qualité du président de la SAS.

Sont présents : Mr Milonnet Pascal propriétaire de 40 actions, Mr Milonnet Christophe propriétaire de 30 actions, Mr Milonnet Anthony propriétaire de 30 actions.

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Mr Milonnet Pascal président de la SAS, Il rappelle l'ordre du jour dissolution anticipée avec effet rétroactif de la SAS AVI au 1^{er} décembre 2022 et mise en liquidation amiable, Mr Milonnet Pascal est nommé liquidateur et à tous pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION – DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION AMIABLE

L'assemblée générale décide, après avoir entendu lecture du rapport du président, de la dissolution anticipée de la société à date d'effet rétroactif au 1^{er} décembre 2022, ainsi que sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

La personnalité morale de la société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Pendant toute la période de liquidation, la dénomination sociale sera suivie de la mention « société en liquidation ». Cette mention ainsi que le nom du liquidateur figureront sur tous les documents et actes destinés au tiers.

Le siège social de la liquidation est fixé à Résidence les oliviers Bt D1, 347 chemin du Partégal, 83210 La Farlède.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la Majorité.

DEUXIEME RESOLUTION - NOMINATION DU LIQUIDATEUR AMIABLE

L'assemblée générale, sur proposition du Président, nomme en qualité de liquidateur et pour une durée d'un mois, Mr Milonnet Pascal, demeurant 9 rue de Luxembourg, L-7412 Bour - Luxembourg.

Il est ainsi mis fin aux fonctions du Président à compter du 24 janvier 2023. Le liquidateur représentera la société au cours de la liquidation et disposera des pouvoirs les plus étendus pour mener à bien sa mission, c'est-à-dire réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés, sous réserve des dispositions prévues par le Code de commerce.

Le liquidateur convoquera les associés dans un délai d'un mois afin de leur présenter un rapport sur la situation comptable de la société, sur la poursuite des opérations de liquidation et sur le délai nécessaire pour les terminer. Il est autorisé à continuer les affaires en cours pour les besoins de la liquidation exclusivement. Par ailleurs, il sera tenu de réunir les associés en assemblée générale ordinaire au moins une fois par an, dans les délais prévus par la Loi, les règlements ou les statuts, en vue d'approuver les comptes annuels.

L'assemblée générale décide que le liquidateur aura droit, en contrepartie de l'exercice de ses fonctions, à aucune rémunération.

Milonnet Pascal déclare accepter ses fonctions de liquidateur et certifie ne pas être sous le coup des interdictions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

TROISIEME RESOLUTION – POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à Mr Milonnet Pascal pour effectuer les formalités légales afférentes aux résolutions adoptées ci-dessus.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la Majorité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés présents.

Fait en 5 originaux,

A la Farlède, le 15 janvier 2023

Signatures des associés

Milonnet Pascal

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the left and several sharp, intersecting strokes on the right.

Milonnet Christophe

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, open loop on the left and a series of vertical and diagonal strokes on the right.

Milonnet Anthony

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'A' shape with a horizontal stroke at the base and a vertical stroke on the right.